



DIRECTION COMMUNE



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reims, le vendredi 27 septembre 2019

### Signature d'une convention en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap entre le CHU de Reims, le CH d'Epernay et le FIPHFP

Depuis plusieurs années, le Centre Hospitalier Universitaire de Reims et le Centre Hospitalier d'Epernay, actuellement en direction commune, se sont engagés dans la mise en œuvre d'une politique volontariste favorisant l'inclusion de personnes en situation de handicap et le maintien dans l'emploi de leurs agents. Afin de concrétiser son engagement, la direction commune signera une convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) le 02 octobre 2019 à 14 h, en présence de la Banque des territoires.

#### Une politique commune et volontariste

L'insertion professionnelle des personnes handicapées est un enjeu social et sociétal portée par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Elle met en avant le concept d'inclusion, qui prévoit notamment d'adapter l'environnement de travail au handicap.

La direction commune a souhaité s'appuyer sur l'accompagnement du FIPHFP pour mettre en œuvre une politique globale et durable d'intégration et de maintien dans l'emploi de travailleurs en situation de handicap, à partir de 2014 pour le CH d'Epernay et depuis 2016 pour le CHU de Reims. Ces conventions ont permis aux établissements de se structurer, avec la constitution d'instances de pilotage et d'équipes pluridisciplinaires permettant d'accompagner les agents, qu'ils soient nouvellement intégrés ou concernés par une situation de maintien dans l'emploi.

Le conventionnement en direction commune est un enjeu essentiel pour partager les compétences et apporter un même élan au sein des cinq établissements concernés : CHU de Reims, CH Epernay, EHPAD Jean Collery d'Aÿ en Champagne, EHPAD Augé-Colin Avize, CH de Montmirail.

#### L'enjeu de la convention avec le FIPHFP

Afin de poursuivre leur dynamique, les établissements signeront une convention de partenariat avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour la période 2019-2021. Les établissements s'engagent ainsi à mettre en œuvre différentes actions, autour de deux priorités :

- **Mettre en œuvre une politique de recrutement favorisant l'intégration de travailleurs handicapés** : les établissements ont pour objectif de recruter 59 bénéficiaires de l'obligation d'emploi sur les trois années. L'intégration par l'apprentissage est privilégiée, ainsi que le développement de la culture d'accueil du handicap en milieu professionnel au sein des établissements.
- **Le maintien dans l'emploi ainsi que la reconversion professionnelle des personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi**, notamment par l'adaptation des environnements de travail ainsi que l'accompagnement des agents dans la construction de parcours de formation.

---

#### CONTACTS PRESSE :

CHU DE REIMS > Carole-Anne KLATA [presse@chu-reims.fr](mailto:presse@chu-reims.fr) 03.10.73.69.51 – 06.22.94.00.48 [www.chu-reims.fr](http://www.chu-reims.fr)

FIPHFP > Romain Jacquet – [romain.jacquet@tbwa-corporate.com](mailto:romain.jacquet@tbwa-corporate.com) – 06 87 28 88 37



Pour officialiser leur engagement, les établissements de la direction commune, représentés par Dominique De Wilde, directrice générale du CHU de Reims, le FIPHFP, représenté par Hélène Berenguier, directrice adjointe, et la Banque des territoires – Caisse des dépôts, représentée par Patrick François, directeur régional Grand Est, signeront **une convention triennale le mercredi 2 octobre 2019 à 14 h** (Hôpital Maison Blanche – 2<sup>ème</sup> étage du pôle de médecine buccodentaire).

L'occasion de donner la parole aux agents recrutés ou accompagnés vers des projets de reconversion et d'affirmer les ambitions pour les trois prochaines années.

## Premier employeur du territoire champardennais

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la direction commune employait plus de **6 600 agents** (personnels non médicaux), dont **423 bénéficiaires** de l'obligation d'emploi, soit un taux global de 6,40%.

---

### CONTACTS PRESSE :

CHU DE REIMS > Carole-Anne KLATA [presse@chu-reims.fr](mailto:presse@chu-reims.fr) 03.10.73.69.51 – 06.22.94.00.48 [www.chu-reims.fr](http://www.chu-reims.fr)

FIPHFP > Romain Jacquet – [romain.jacquet@tbwa-corporate.com](mailto:romain.jacquet@tbwa-corporate.com) – 06 87 28 88 37